
DOSSIER DE PRESSE

Lundi 13 mars 2023

Contacts presse :

France Brochet
Attachée de presse
Tél. 02 97 02 23 07
/ 02 97 02 59 20
fbrochet@mairie-orient.fr
www.orient.bzh

Lorient, ville solidaire face à la crise

Le centre communal d'action sociale (CCAS) est l'interlocuteur des Lorientaises et des Lorientais en difficulté économique ou sociale. Quand on peine à boucler ses fins de mois, chaque euro compte. La Ville, par son CCAS, apporte conseils, soutien, accompagnement pour que chacun accède aux droits auxquels il peut prétendre.

Différentes aides, principalement alimentaires, existent déjà. Elles sont liées au calcul d'un « reste à vivre » mensuel qui tient compte des ressources et des charges du foyer. Pour aider la population à lutter contre la hausse des prix et soutenir son pouvoir d'achat, la Ville a décidé de renforcer cette offre en direction des bénéficiaires actuels et de l'élargir à plus de personnes dans la précarité.

Une initiative qui répond à la volonté de la municipalité de construire une ville économique, attractive, qui met les ressources nouvelles produites au service d'un projet résolument solidaire et bienveillant, à l'écoute de ceux qui en ont besoin, qui met en avant le lien social et la proximité.



Que propose déjà le CCAS en matière d'aides au pouvoir d'achat des ménages ?

L'Épicerie sociale se présente comme un commerce de proximité et permet de lutter contre la précarité alimentaire en proposant des produits à bas coût (10% à 30% de leur valeur). Un foyer peut y effectuer des achats pour un montant compris entre 40€ et 90€ calculé en fonction du « reste à vivre ».

Lieu d'accueil, d'écoute, d'échange sur la santé, la maîtrise des énergies, l'Épicerie sociale s'inscrit dans des principes de solidarité et de dignité du CCAS. Ouvert quatre demi-journées par semaine, l'épicerie permet de répondre aux besoins de 100 foyers par semaine.

On y accède en rencontrant une référente de secteur, cours de Chazelles, qui étudie le « reste à vivre du foyer » autrement dit l'ensemble des ressources, les charges et le nombre de personnes rattachées au foyer.

En chiffres : en 2022, 738 foyers lorientais (soit 1670 personnes) ont accédé au moins une fois à l'Épicerie sociale. A titre de comparaison, en 2021 cela représentait 701 foyers soit 1 623 personnes.

Le dispositif des « paniers découvertes » est une prestation récente, mise en place en 2020, qui permet aux Lorientais d'accéder à des paniers de légumes biologiques proposés par la microforme de Bois du Château et l'association Optimism. Cette offre vient compléter l'épicerie et s'adresse au même public. Les deux prestations sont cumulables par un même foyer.

En chiffres : en 2022, 61 foyers (11 en 2021) ont bénéficié de paniers biologiques.

Qu'est ce qui change ?

Après avoir comparé les sollicitations du pôle Aides individuelles entre la période hivernale 2021- 2022 et celle de 2022-2023 (la période de novembre à février), la Ville note déjà légère augmentation des demandes d'aides formulées : **+ 37 demandes, 1043 demandes formulées sur l'hiver 2021-22, pour 1080 demandes formulées sur l'hiver 2022-23.**

Compte tenu de l'augmentation du coût de la vie depuis 2016 (date de la dernière révision des critères d'accès) et partant du constat que le pouvoir d'achat des Lorientais est particulièrement affaibli dans le contexte actuel, le CCAS de Lorient a donc décidé :

- **D'augmenter le montant du reste à vivre pour chaque tranche du barème afin de mieux soutenir les personnes déjà bénéficiaires** : à reste à vivre équivalent, le montant des achats possible à l'épicerie augmente.
- **D'augmenter le plafond de la dernière tranche pour toucher un public nouvellement fragilisé par la crise** et lui donner un accès aux paniers de légumes ou à l'épicerie.
- **D'adapter l'offre à la composition familiale** : le montant des achats possible à l'épicerie est majoré dès lors que le ménage est composé de plus de trois personnes.
- **De modifier le mode de calcul du reste à vivre** pour mieux prendre en compte la réalité de toutes les charges des ménages.

L'aide alimentaire n'est pas réservée qu'aux bénéficiaires des minimas sociaux

Le CCAS propose des aides alimentaires répondant à des besoins de première nécessité, comme l'épicerie sociale et les paniers de légumes, mais aussi des aides à l'énergie.

Toutes ces aides financières sont soumises à des barèmes de ressources. Ces critères sont étudiés sur la base des justificatifs de ressources et de charges produits par les ménages. Tout type de foyer lorientais, quelle que soit sa composition et sa situation professionnelle, peut venir étudier son droit à

ces prestations. Que l'on soit retraité, étudiant, salarié, en recherche d'emploi, ou en arrêt maladie, c'est la réalité financière que vit actuellement le ménage qui est prise en compte et non le statut.

Faire connaître ce dispositif au plus grand nombre

La Ville et le CCAS travaillent actuellement sur **un plan d'actions en faveur des solidarités et de l'action sociale** : aide aux personnes âgées, soutien au handicap, à l'inclusion, lutte contre l'isolement, la précarité, accès au logement, à la santé, ... tous ces sujets, à commencer par la lutte contre la précarité en cette période de crise, vont faire l'objet d'actions spécifiques sous l'appellation « Lorient Ville Solidaire ».

Pour faire connaître le dispositif d'aides alimentaires à un public plus éloigné, la Ville lance une grande campagne de communication. En soutien aux outils traditionnellement utilisés pour communiquer en direction des habitants (réseaux sociaux, magazine d'information...), une campagne d'affichage est prévue dans tous les lieux publics, les équipements de proximité dans les quartiers ou encore dans les cabinets médicaux et les pharmacies. Tous les Lorientais qui connaissent des difficultés financières sont invités à contacter le service Solidarités pour étudier leur éligibilité aux aides communales.



Une collecte organisée par l'épicerie du 3 au 13 avril prochain

Du 3 au 13 avril prochain, la Ville et le CCAS organisent une grande collecte de produits d'hygiène au bénéfice de l'Épicerie sociale. Les Lorientais sont invités à déposer des produits dans le hall d'accueil de l'hôtel de ville. Les produits seront ensuite mis à disposition des plus fragiles au sein de l'épicerie.

Le CCAS, situé 50 cours de Chazelles, accueille le public du lundi au vendredi de 8h30 à 12h, le jeudi jusqu'à 13h, les après-midis sur rendez-vous de 13h30 à 17h, le mardi jusqu'à 18h. Fermé le jeudi après-midi. L'accueil téléphonique est joignable au 02 97 02 23 67.